



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
VILLAGE DE POINTE-FORTUNE

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR L'ANNÉE 2022

Avis public est par les présentes donné par le soussigné Jean-Charles Filion, directeur général du Village de Pointe-Fortune.

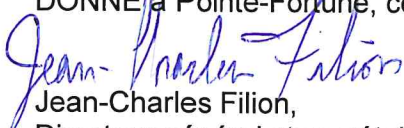
QUE le sommaire du rôle d'évaluation du Village de Pointe-Fortune pour l'année 2022 (rôle triennal 2020, 2021, 2022), tel que préparé par la firme d'évaluateurs « Les Estimateurs professionnels Leroux, Beaudry, Picard et Associés Inc. » a été déposé au bureau du directeur général, secrétaire-trésorier le 07 septembre 2021 ;

QUE toute personne intéressée peut en prendre connaissance à l'hôtel de ville située au 694 rue Tisseur, Pointe-Fortune, aux jours et heures d'ouverture suivants : du lundi au jeudi, de 9h à 12h, de 13h à 16h00 ;

QUE toute demande de révision

- pourra concerner une modification effectuée par une tenue à jour, une proposition de correction d'office ou une tenue à jour demandée;
- pourra être déposée au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 de la loi sur la fiscalité municipale (concernant la tenue à jour du rôle) et doit être déposée au cours de l'exercice pendant lequel survient l'événement justifiant la modification ou du suivant;
- devra être déposée, en personne ou par courrier recommandé, à l'organisme municipal responsable de l'évaluation (OMRÉ), la M.R.C. Vaudreuil-Soulanges, 280 boul. Harwood, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 1Y5
- devra, pour être recevable:
 - être réalisée sur un formulaire prescrit à cette fin par le Ministre et qui pourra être obtenu aux bureaux de la M.R.C. Vaudreuil-Soulanges ;
 - être déposée à la M.R.C. selon la dernière des échéances, soit avant la première année du rôle, le 1er mai 2020, ou avant le 61^{ième} jour qui suit l'expédition d'un avis de modification à la personne au nom de laquelle est ou était inscrit au rôle le lieu visé par la modification ;
 - être accompagné de la somme d'argent qu'aura déterminé l'OMRÉ à cet effet.

DONNÉ à Pointe-Fortune, ce septième jour de septembre 2021.


Jean-Charles Filion,

Directeur général et secrétaire-trésorier